

Lennuon

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé de
guenned yllij

DE LA PAROISSE DE

Seigneur le roy

L'AN mil sept cent soixante-*trois* le 23^{me} du mois de
Nous *Jean François de la nouvelle*
route de Lennuon

Patron *Madame*
la belle de Malpue

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de *Lennuon*
le dit jour pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du 27^{me} du mois d'*avril* de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Justice Royale de *Lennuon*

Nous avons visité

Nommé:

Le Tabernacle, *il est très difficile de purifier le dedans
du tabernacle, il est d'ailleurs très
et malpropre*

Décimateurs

M. le recteur Le Saint Ciboire,

Adresse des Lettres

a Lennuon

Le grand Autel, *en chat*

Les Fonts Baptismaux, *en chat*

Nombre des Communians

1500

Les Vases des Saintes Huiles, *en chat*

Les Autels, *en chat*

Recteur *M. le recteur*

Les Confessionnaux, *il y a un très bon matériau
à un confessionnal*

Curé *pour*

La Chaire, *en chat*

La Charpente & Couverture de l'Eglise, *en*

Prêtres

Les Murs, *chat*

*M. le recteur
mellor
guenned
le 20^{me}
toullec*

Lernuon

PROCES VERBAL DE VISITE

Archidiaconé de
guenned yllig

DE LA PAROISSE DE

Seigneur le roy

L'AN mil sept cent soixante-*trois* le 23^e du mois de *juin*
Nous *jean jannou de la nouvelle eglise*
(route de l'un)

Patron *Madauve*
Sabbelle de Malpue

Nous sommes transportés en l'Eglise Paroissiale de *Lernuon*
le dit jour pour y faire notre Visite suivant notre Mandement
du *17* du mois d'*août* de la présente année, envoyé trois
semaines auparavant au sieur Recteur de ladite Paroisse; où étant
arrivé, & ayant fait les Prières & Cérémonies qui s'observent en
pareil cas, nous avons procédé à ladite Visite, ainsi qu'il suit.

Justice Royale de *bonuon*

Nous avons visité

Décimateurs

M. le recteur

Le Tabernacle, *il est très difficile de purifier le dessus
du tabernacle il est d'autant plus
et malpropre*

Le Saint Ciboire,

Adresse des Lettres

a Lernuon

Le grand Autel, *en chat*

Les Fonts Baptismaux, *en chat*

Nombre des Communiantes

1500

Les Vases des Saintes Huiles, *en chat*

Les Autels, *en chat*

Recteur *M. le recteur*

Les Confessionnaux, *il y a un trille très mauvais
à un confessionnal*

Curé *pour*

La Chaire, *en chat*

La Charpente & Couverture de l'Eglise, *en*

Prêtres

M. le curé

Les Murs, *en chat*

*mettre
grande
le 908
toute*

Suite des Prêtres
il est

Les Vitres, *en état*

Les Images & Tableaux, *en état*

Les Bancs, *en état*

*le pauvre est mauvais, vial
dans bien des parties de l'église
le sacristain est très mal
planché*

Marguilliers ou Trésoriers
sortis de Charge qui n'ont
pas rendu leurs Comptes

Le Cimetière, *en état*

*ils ont tous rendu
leurs comptes*

La Sacristie,

*très petite, inconvenue, pour la sacristie
de l'église*

Les Vases sacrés,

ont besoin d'être nettoyés

Marguilliers en Charge

*M. l'abbé
yves marc*

Les Ornaments,

*en état il y en a quelques
de mauvais*

Le Linge,

en état

Chapelles fondées en titre
de Bénéfices

nul

Les Livres,

plusieurs petits manuscrits

Titulaires desd. Chapelles

il est

Les Registres de Baptême,

en état

Patron

il est

Le Tableau des Fondations,

*il en faut faire un
nouveau*

Revenu

il est

Charges desdites Chapelles,
& si elles sont acquittées,
nul

Nous avons demandé ensuite que l'on nous représentât les
Comptes du Revenu temporel de ladite Église, par l'examen
duquel il nous a paru qu'elle jouit de

de Revenu fixe, ci.....	380	l.	f.	d.
sur lequel Revenu le Trésor paie pour l'acquit des Fondations la somme de..	350 ⁴	l.	f.	d.

Chapelles Domestiques.
pour

Déduction faite desdites sommes, reste *30⁴*

Le Compte dudit Trésor, *il n'en reste*

Argent comptant restant audit Trésor. *pourque verser*

Les Titres & Papiers du Trésor, *ils ne sont point
en état*

ordon:

Inventaire des Titres & Papiers, *il n'y en a point*

Coffre à trois clefs, *en état*

Confrairies, *ce sont des confréries*

Dont & de ce que dessus nous avons dressé le présent Procès-
verbal, pour servir & valoir ce que de raison, les jour & an
ci-dessus, & avons signé. *Jean François ev. c. de Leon*